

# TROUBLES DES APPRENTISSAGES : BILAN ET RÉÉDUCATION



Laura LECOMTE



Katrine HLADIUK



**PARIS** 15 et 16 FÉVRIER 2021  
*Laura LECOMTE, Katrine HLADIUK*

**TOURS** 11 et 12 JUIN 2021  
*Laura LECOMTE, Katrine HLADIUK*

**CLASSE VIRTUELLE** 15 et 16 FÉVRIER 2021  
*Laura LECOMTE, Katrine HLADIUK*



## OBJECTIFS

- ▶ De prendre en charge de manière adaptée un enfant adressé pour trouble des apprentissages.
- ▶ De conduire un bilan spécifique et d'établir un projet de soins.
- ▶ De mettre en place une méthodologie de rééducation.
- ▶ D'améliorer ses relations avec les autres intervenants auprès de l'enfant.
- ▶ De renforcer notre réflexion sur nos limites de prise en charge.



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Cours sur vidéoprojecteur
- ▶ Mise en situation
- ▶ Exercices en groupe



▶ Orthoptiste



▶ Questionnaire de début et de fin de formation



▶ Orthoptistes diplômés, salariés ou libéraux  
▶ Étudiants orthoptistes

### Accueil / 9h

- Bases théoriques et définitions : Anatomie des fonctions cognitives, Pré requis à l'apprentissage et fonctions exécutives, Rôle de la vision dans les apprentissages (modalité visuelle, versants visuels, perceptifs), Définitions des troubles d'apprentissage.
- Le bilan orthoptique d'un trouble des apprentissages : Recueil des données, intérêt d'un interrogatoire précis et ciblé, histoire de l'enfant (développement psychomoteur, parcours scolaire et familial), Bilan orthoptique et bilan fonctionnel.

Laura LECOMTE  
Katrine HLADIUK

**Fin de la journée / 17h30**

### Accueil / 9h

- Le Projet de soins - Compte rendu  
Comment élaborer son projet de soins, Comment rédiger et mettre en forme notre compte rendu orthoptique (Proposition d'exemples de rédaction)
- Méthodologie et outils de la rééducation
- Adaptations scolaires
- Cas limites / Etudes de cas

Laura LECOMTE  
Katrine HLADIUK

**Fin de la journée / 17h30**

### TARIFS 2021

Durée du stage	
2 JOURS / 14 heures	
Adhérent SNAO	Non Adhérent
420 €	775 €
Employeur, Institution	Étudiants
775 €	140 €

\* En attente de validation par les organismes financeurs.